



Catalogue de formations

Bélo

booster de projets mobilité



Qui sommes-nous ?

Chez Belo, nous croyons en une mobilité accessible et durable. Notre objectif est d'offrir à chacun la liberté de se déplacer sereinement grâce à des solutions adaptées et respectueuses de l'environnement.



Notre équipe

Nous sommes une équipe passionnée et engagée, composée d'experts **de la mobilité, techniciens** et **conseillers**. Nous accompagnons les **employeurs et collectivités** dans la promotion des **mobilités décarbonées** à travers des actions de sensibilisation, des formations et des dispositifs adaptés.

Notre objectif ? Encourager des alternatives comme le vélo, la marche, les transports en commun ou le covoiturage.

Nos domaines de compétences

Booster de projet mobilité

Plan de mobilité
Pack Mobilité
Conseil

Booster de compétences

Formations à l'usage du vélo
Sécurité
Mécanique

Booster de cohésion

Sensibilisation
Événements
Séminaires

Certification et financement



Bélo est certifiée **Qualiopi**, garantissant la **qualité de nos prestations** de formation. De plus, l'ensemble de notre offre de formation est **finançable par les OPCO**, vous permettant d'accéder à nos solutions en toute sérénité.

SOMMAIRE

- 05 PACK MOBILITÉ BÉLO
Une solution clé en main
- 09 FORMATION
"Remise en selle"
- 11 FORMATION
"Rouler en sécurité"
- 13 FORMATION PRATIQUE
Prise en main vélo à assistance électrique et
vélo cargo à assistance électrique (VAE/VCAE)
- 15 FORMATION THÉORIQUE
"La route vue du guidon"
- 17 FORMATION THÉORIQUE
"Atelier mécanique participatif"

Le pack Mobilité

Une solution clé en main pour faire évoluer les comportements de mobilité de vos collaborateurs

Bélo, booster de projets mobilité

À l'heure où la transition écologique est au cœur des enjeux sociétaux, notre mission est claire : **réinventer les déplacements du quotidien en plaçant les mobilités douces, actives et le vélo, au centre des solutions.** Bélo accompagne les employeurs dans cette transition, en proposant une offre unique et sur-mesure.



Qu'est-ce que le pack mobilité ?

C'est un accompagnement complet de votre structure sur le sujet des déplacements domicile-travail et professionnels de vos collaborateurs.

Ce pack inclut **deux journées d'intervention et de formation** ainsi qu'un **rapport de restitution précis et détaillé.**

Jour 1 : Audit, sensibilisation et observation

Objectifs de la journée : comprendre les pratiques de déplacement actuelles de vos salariés, les sensibiliser aux enjeux de la mobilité durable et amorcer le changement.

Déroulé de cette journée :

- ✓ **Mise en place d'un stand d'accueil** sur le site de l'entreprise
- ✓ **Accueil des salariés** pour des échanges personnalisés sur leurs habitudes et leurs envies à l'évocation des déplacements du quotidien
- ✓ **Audit participatif :** un questionnaire transmis en amont et complété sur place permet de recueillir des données précises et représentatives des habitudes de mobilité de vos salariés.
- ✓ **Animations ludiques et participatives** sur la thématique de la mobilité.

Un challenge pour impliquer vos équipes ! Pour renforcer l'adhésion des collaborateurs, nous organisons un challenge mobilité composé de plusieurs activités participatives :

- ✓ **Quiz ludique** sur les connaissances en mobilité durable.
- ✓ **Atelier de sensibilisation à la sécurité routière** avec présentation et démonstration des équipements essentiels (casques, gilets, éclairages, etc.).
- ✓ **Ateliers de formation pratique**
 - **Formation à l'usage des vélos électriques (VAE) :** prise en main et conseils d'utilisation.
 - **Parcours de maniabilité :** test des compétences de conduite du vélo

Un système de points est mis en place pour renforcer l'engagement et la motivation des collaborateurs, en récompensant ceux qui accumulent le plus de points au cours des activités et des challenges.

À l'issue de cette journée, nous interpréterons les résultats issus de l'audit et des informations récoltées et vous proposerons un bilan et rapport de restitution avec des recommandations concrètes et adaptées.

Contenu du rapport :

- **Analyse détaillée des données** issues de l'audit et du quiz ludique
- **Évaluation des pratiques** des salariés
- **Recommandations précises :** solutions d'amélioration des déplacements domicile-travail et des mobilités professionnelles
- **Liste des aides et financements mobilisables** (OPCO, subventions locales, programme "Objectif Employeur Pro-Vélo")

Jour 2 : Formations et mise en pratique

Objectifs de la journée : former vos collaborateurs à l'usage du vélo et leur permettre de devenir pleinement autonomes dans leurs déplacements du quotidien.

Programme adapté à vos besoins :

- ✓ **Formation à l'usage du vélo** (conduite en milieu urbain, parcours d'entraînement, maîtrise des trajets réguliers).
- ✓ **Formation à la mécanique vélo** : notions de base pour l'entretien et les petites réparations (crevaision, réglage des freins, etc.).

En fonction des résultats de l'audit précédent, ces activités peuvent être adaptées pour mieux répondre aux besoins spécifiques de vos équipes.

Coût du pack mobilité

Le Pack Mobilité est proposé au tarif de 5400€ HT.

Des aides financières mobilisables !

- ✓ **Si vous êtes inscrit au Programme "Objectif Employeur Pro-Vélo"** : bénéficiez de co-financements pour une grande partie des formations proposées.
- ✓ **Dispositifs d'aide OPCO** : vous pouvez également demander un financement via votre OPCO.
- ✓ **Aides locales** : certains territoires proposent des aides au déploiement de solutions mobilités décarbonées.

Tarif Pack Mobilité		5400€ HT*
Tarifs à la carte		Subventions et financements possibles
J1	2160€ HT	OPCO
À 30j : restitution	1500€ HT	OPCO
À 60j : J2	2160€ HT	OPCO OEPV (-40 à 60% de cofinancement sur chaque formation) Aides locales

Pourquoi choisir Bélo ?

- ✓ **Accompagnement sur mesure** : chaque entreprise est unique, et nos interventions sont adaptées à vos besoins spécifiques.
- ✓ **Mobilisation et engagement des salariés** : grâce à des activités ludiques et participatives, vos collaborateurs deviennent des acteurs du changement.
- ✓ **Accès à des financements** : Bélo vous accompagne pour mobiliser les aides disponibles et réduire le coût de la transition.

Faites de la mobilité douce un levier d'attractivité, de bien-être et de performance pour votre entreprise !

Bélo à la carte : une offre flexible et adaptée à vos besoins

Pour les employeurs qui préfèrent avancer à leur rythme, Bélo propose une offre à la carte, parfaitement modulable selon vos besoins spécifiques.

- ✓ **Vous souhaitez organiser uniquement le Jour 1 ?** C'est tout à fait possible !
- ✓ **Vous avez besoin d'un audit accompagné d'un rapport de restitution ?** Nous vous le proposons.
- ✓ **Vous voulez simplement organiser des formations à l'usage du vélo ou des ateliers de mécanique participative ?** C'est possible également !

Notre approche sur mesure vous permet de choisir les étapes et les services qui vous conviennent le mieux.

Avec Bélo, vous bénéficiez d'une offre souple et adaptée à vos priorités. Choisissez la formule qui vous correspond et avancez à votre propre rythme !

*soit une économie de 400€ en souscrivant au pack mobilité

FORMATION

“Remise en selle”

D'une durée de 2h, **cette formation s'adresse aux salarié.e.s sachant déjà rouler à vélo mais n'osant pas le faire pour des trajets du quotidien pour diverses raisons** (interruption de la pratique, besoin de conseils et de mise à niveau, crainte pour la sécurité...). Elle se déroule individuellement ou en très petit groupe, au siège de l'intervenant formateur. En fonction du niveau des personnes, la formation propose conseils théoriques, mise en situation et conseils pour s'équiper et régler son vélo.

Objectifs

- ✓ **D'acquérir les outils et connaissances nécessaires** pour changer son regard sur la pratique du vélo comme moyen de transport
- ✓ **De gagner en confiance à vélo** et donner les clés pour acquérir les bons réflexes sur la route, et ainsi se déplacer en toute sécurité.

Une même personne peut bénéficier de plusieurs séances.

Contenu de la formation

Séquence 1 (avant la formation) : faire connaissance et (re)découvrir le vélo

- ✓ **Envoi d'un questionnaire et d'informations** sur l'usage du vélo

Séquence 2 : un vélo sûr et adapté à la pratique (30 à 45 min)

- ✓ **Point sur les besoins** (trajets, motivations, équipement, type de vélo) et les offres (achat, location, entretien)
- ✓ **Vérification du vélo du participant** et réglages simples avant mise en pratique.

Séquence 3 : rouler à vélo en confiance (1h15 à 1h30)

- ✓ **Conseils pratiques et remise d'un guide** (voir, être vu, anticiper, rester vigilant, identification des situations à risque, choisir son itinéraire)
- ✓ **Mise en situation en fonction des besoins** (exercice de conduite dans un espace protégé, accompagnement sur un itinéraire, identification des aménagements)

Modalités

- **Nombre de participant.e.s** : 1 à 3 personnes (NB : L'employeur peut choisir plusieurs séances pour un même salarié)
- **Formation réalisée durant ou en dehors du temps de travail**
- **Lieu** : local de l'intervenant (ou autre lieu à définir avec les bénéficiaires) et aux alentours pour la mise en situation.

Le salarié.e bénéficiaire

- **Vient avec le vélo qu'il souhaite utiliser régulièrement** (freins fonctionnels, lumières, vélo en état de rouler) ou s'en procure un (certains intervenants peuvent mettre à disposition des vélos sur demande et sous conditions).

Coût de la formation

120€ HT par personne et par séance

Subventions et aides possibles (programme Objectif Employeur Pro-Vélo, ADEME, OPCO...)

Les participants peuvent bénéficier de plusieurs séances en fonction de leur niveau, avec une prise en charge de 60 % de chaque séance par le programme pour l'employeur.

FORMATION

“Rouler en sécurité”

D’une durée de 1h30, cette formation s’adresse aux salariés qui ont besoin de gagner en confiance afin de se sentir en sécurité à vélo dans la circulation du quotidien. Elle se déroule sur le lieu et le temps de travail (sur le site et aux alentours du lieu de travail), en petit groupe.

Objectifs

- ✓ Etre capable de circuler à vélo en sécurité avec les autres usagers
- ✓ Connaître les bons gestes et les bonnes pratiques pour inciter l’usage du vélo comme moyen de transport.

Contenu de la formation

Séquence 1 : préparation du vélo et conseils pratiques (30min)

- ✓ Réglages ergonomiques et sécuritaires (selle, guidon, freins)
- ✓ Conseils d’entretien
- ✓ L’équipement du vélo (éclairage, vêtements)

Séquence 2 : bien circuler à vélo sur son trajet, mise en situation (1h)

- ✓ Connaître les droits et devoirs du cycliste
- ✓ Observer les aménagements et savoir les utiliser
- ✓ S’initier aux gestes de conduite

Modalités

- **Nombre de participant.e.s** : minimum 3 et jusqu'à 6.
- La formation se déroule sur le **temps de travail ou durant la pause méridienne**, sur le site de l'employeur.
- **Lieu** : site de l'employeur et aux alentours pour la mise en situation.
- **Durée** : 1h30

L'intervenant formateur

- **Adapte le contenu de la formation** aux besoins de l'employeur et des salariés participants
- **Prépare un itinéraire** autour de l'environnement du lieu de travail

Le salarié

- **Vient avec son vélo personnel ou un vélo mis à disposition par l'employeur** (freins fonctionnels, lumières, vélo en état de rouler).

Coût de la formation

350€ HT

Subventions et aides possibles (programme Objectif Employeur Pro-Vélo, ADEME, OPCO...)

FORMATION PRATIQUE

“Prise en main vélo à assistance électrique et vélo cargo à assistance électrique (VAE/VCAE)”

D’une durée d’1h, cette formation pratique vise à découvrir les spécificités du vélo à assistance électrique (VAE) et du vélo cargo à assistance électrique (VCAE). Cette formation s’adresse à des personnes ayant déjà une pratique de déplacements à vélo classique.

Objectifs

- ✓ Prendre en main un VAE et/ou un VCAE
- ✓ Être en mesure d’adapter sa conduite (allure, anticipation, distance de freinage...).

Contenu de la formation

- ✓ Les particularités de la conduite du VAE/VCAE
- ✓ Les fonctionnalités et l’entretien du VAE/VCAE
- ✓ Pratique en espace protégé : maniabilité, exercices.

Modalités

- **Nombre de participant.e.s** : minimum 3, maximum 8.
- La formation se déroule sur le **temps de travail ou durant la pause méridienne**, sur le site de l'employeur.
- **Lieu** : site employeur hors voirie publique, espace clos et sécurisé (délimitation d'un espace sur le parking de l'employeur).

L'intervenant formateur

Adapte le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salariés participants, et devra respecter certaines étapes qui sont précisées sur la fiche spécifique au moniteur (à consulter ici).

Coût de la formation

230€ HT

Subventions et aides possibles (programme Objectif Employeur Pro-Vélo, ADEME, OPCO...)

FORMATION THÉORIQUE

“La route vue du guidon”

D'une durée de 2h, **cette formation théorique permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour améliorer et sécuriser sa pratique de conduite vélo et/ou voiture** (pour une meilleure prise en compte des usagers vulnérables comme les piétons et/ou cyclistes).

La formation se déroule sur le lieu et le temps de travail, en groupe, et s'appuie sur des exemples concrets et des conseils de bonnes pratiques.

Contenu de la formation

- ✓ Équipements obligatoires et conseillés
- ✓ Réglages du vélo
- ✓ Situations à risque les plus fréquemment rencontrées et les conseils pour circuler plus en sécurité
- ✓ Évolutions récentes du code de la route : aménagements cyclables, panneaux et marquages
- ✓ Droits et devoirs du cycliste
- ✓ Adapter son comportement d'automobiliste aux usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, utilisateurs d'engins de déplacement personnel)
- ✓ Questions/réponses
- ✓ Mise à disposition de documentation (Guide du Cycliste du Quotidien de la FUB ou équivalent).

Modalités

- **Nombre de participant.e.s** : minimum 4.
- **La formation réalisée sur le temps de travail**
- **L'intervenant adapte le contenu de la formation** aux besoins de l'employeur et des salarié.e.s participant.e.s
- **Lieu** : site de l'employeur (salle de réunion) et/ou distanciel.

Coût de la formation

300€ HT

Subventions et aides possibles (programme Objectif Employeur Pro-Vélo, ADEME, OPCO...)

FORMATION THÉORIQUE

“Atelier mécanique participatif”

Dans un atelier participatif, le mécano c’est le/la salarié(e) !

Sur le lieu de travail, un mécanicien cycle qualifié met à sa disposition conseils, outillage, matériel et conseils.

L’objectif est de les faire gagner en autonomie dans le réglage, l’entretien et la réparation de leur vélo. L’animateur montre et guide le personnel sur les gestes à réaliser pendant une séance d’une durée de 3h. Les besoins de réparation sont préalablement identifiés au moyen d’un questionnaire.

Contenu de la formation

- ✓ Réglages du vélo (freins, vitesses, selle, guidon, ...)
- ✓ Réparations simples comme le changement :
 - D’étriers ou patins de freins
 - De câbles et gaines, de chaînes,
 - De pédales,
 - De chambre à air ou de pneu...
- ✓ Pose d’accessoire

Modalités

- **Nombre de participant.e.s** : minimum 4 et jusqu'à 12 maximum.
- **Lieu** : site de l'employeur (un endroit abrité et éclairé à proximité du lieu de stationnement des vélos) .

Coût de la formation

Coût forfaitaire de 400 € HT par séance pris en charge à 40% par le programme Objectif Employeur Pro-Vélo, soit un reste à charge pour l'employeur de 240 €.

Les pièces sont à la charge du personnel qui doit les fournir.

Ce forfait comprend les frais de déplacement de l'intervenant, l'envoi et traitement du questionnaire préalable et le temps d'animation.

Bélo - booster de projets mobilité

CONTACTEZ-NOUS

Sébastien HIS | Consultant mobilité

 06 75 05 55 10

 sebastien.his@belomobilite.fr

Constance GRANGIER | Chargée de projet mobilité

 06 29 13 75 28

 constance.grangier@belomobilite.fr



Bélo - booster de projets mobilité
www.belomobilite.fr
06 75 05 55 10